



# COMMUNE DE RENNAZ

## CONSEIL GENERAL

### EXTRAIT

du procès-verbal 09 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 21 juin 2018

**Présidence :** Monsieur Florian Dutoit  
40 conseillères et conseillers présents avec le Président

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 09/2016-2021 relatif à la création de l'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) ;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier le dossier;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **par votation à bulletin secret par appel nominal par 26 oui, 12 non et 2 blancs.**

### DECIDE

- d'accepter les statuts de l'ASPHIL - Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac, tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2018.

Le Président  
Florian Dutoit

Au nom du Conseil général



La Secrétaire  
Valérie Teissl